



## BILAN 2014 : LUTTE CONTRE LES MAUVAIS USAGES DE LA MARQUE FSC

---

### ENJEUX

Afin de promouvoir et d'identifier la gestion responsable des forêts sur le marché, le Forest Stewardship Council (FSC) a créé, il y a 20 ans, un système de licences pour les entreprises certifiées pour assurer l'intégrité des produits labellisés FSC.

***Depuis, FSC n'a cessé de croître : le nombre de certificats de « gestion forestière » et de « chaîne de contrôle » délivrés ont augmenté de façon exponentielle, atteignant un total de 28,569 certificats.***

Ces licences et l'utilisation appropriée de la marque FSC aident le consommateur à identifier les bois et les produits du papier provenant de forêts certifiées FSC, ce qui entraîne à son tour la demande et renforce les valeurs sociales, économiques et environnementales provenant de ces forêts.

Mais quand la marque est utilisée de façon inappropriée ou abusive, l'intégrité de notre marque est diminuée et notre mission en souffre.

La protection de la marque est donc un élément stratégique clé du système de certification FSC.

L'usage de la marque FSC par des entreprises non certifiées pénalise également les entreprises certifiées victimes d'une concurrence déloyale caractérisée. Après avoir privilégié au cours des précédentes années une approche tournée vers la pédagogie, FSC France a renforcé sa lutte contre les usages abusifs afin de mettre fin au sentiment d'impunité dans lequel certains acteurs opèrent.

---



## Préserver la valeur de la marque

Afin de préserver les enjeux et la haute valeur ajoutée des produits certifiés FSC®, FSC FRANCE a adopté une stratégie de **lutte contre les usages abusifs constatés**:

- utilisations sans certification,
- utilisations avec une certification échue,
- utilisations sans autorisation,
- contrefaçons,
- usages détournés,
- usages portant à confusion ou induisant l'utilisateur final en erreur sur la réalité de la certification de l'entreprise ou du produit.

Cette stratégie de lutte est également assortie d'un **plan d'actions correctives pour les usages non conformes** à la charte graphique de la marque déposée par l'ensemble des entreprises

- sigles © au lieu de ®,
- ancien logo ou label

*L'intégrité de la chaîne de contrôle et la garantie d'une identification crédible par l'utilisateur final, d'un label hautement exigeant, constituent la motivation essentielle de cette campagne de lutte.*

## OBJECTIFS:

*Détecter les usages abusifs et les mauvais usages pour:*

- *Stopper les fraudeurs*
- *Défendre les intérêts des entreprises certifiées*
- *Protéger la marque FSC*
- *Maintenir la qualité du label FSC*



## CIBLES PRIORITAIRES:

### USAGES ABUSIFS :

- Les imprimeurs et entreprises non certifiés
- Les entreprises dont la certification est échue

### MAUVAIS USAGES :

- Transmission du mauvais usage de leurs clients aux organismes certificateurs concernés
- Demande de correction auprès des usagers

## STRATEGIE

### ■ *Recherche pro active de données - Listes de professionnels de la filière imprimerie*

Une des sources de vérification de l'usage de la marque passe par l'exploitation de listes de professionnels susceptibles d'être certifiés ou d'être intéressés par une certification.

Il s'agit d'un travail exhaustif mais qui permet de cibler et balayer des secteurs d'activités en termes de certification et d'usage de la marque.

### ■ *Recherche web pro active : ciblage sur moteurs de recherche*

Un travail à la source sur moteur de recherche avec une liste de requêtes définies selon les cibles de FSC, donne des résultats facilement exploitables.

## LES MOYENS

### ■ *FSC, la force d'un réseau*

La force de FSC réside dans son réseau international qui s'appuie sur 20 ans d'existence et d'expérience : 45 pays sont regroupés dans cet engagement avec force et conviction dans un travail d'équipe.

L'ensemble des offices nationaux FSC a développé une politique de protection de la marque FSC afin de garantir la crédibilité du système, lutter contre les mauvais usages de la marque et valoriser les entreprises certifiées FSC.



Dans ce contexte, FSC France a bénéficié d'un soutien financier pour renforcer ses moyens par la création d'un poste à mi-temps dédié à cette tâche depuis le mois de septembre.

### ■ *DMU – Déclaration de Mauvais Usage en ligne*

FSC France a mis en place un outil en ligne sur son site pour permettre à toute personne soucieuse de l'éthique environnementale de signaler un mauvais usage ou usage abusif constaté. Cet outil est disponible à l'adresse suivante : <http://fr.fsc.org/dclarer-un-mauvais-usage.294.htm>

## **Notification et mise en demeure aux entreprises:**

### *Notification pour les mauvais usages de la marque*

1. Un mail de notification pointant les liens ou supports de communication faisant usage de la marque et demandant la correction immédiate des supports de communication pour les mauvais usages
2. Suivi téléphonique (argumentaire, présentation et explication du fonctionnement) et suivi des pages web pointées
3. Une mise en demeure avec accusé de réception est envoyée en cas de non correction effective du mauvais usage avec une lettre d'engagement pré établie à nous retourner

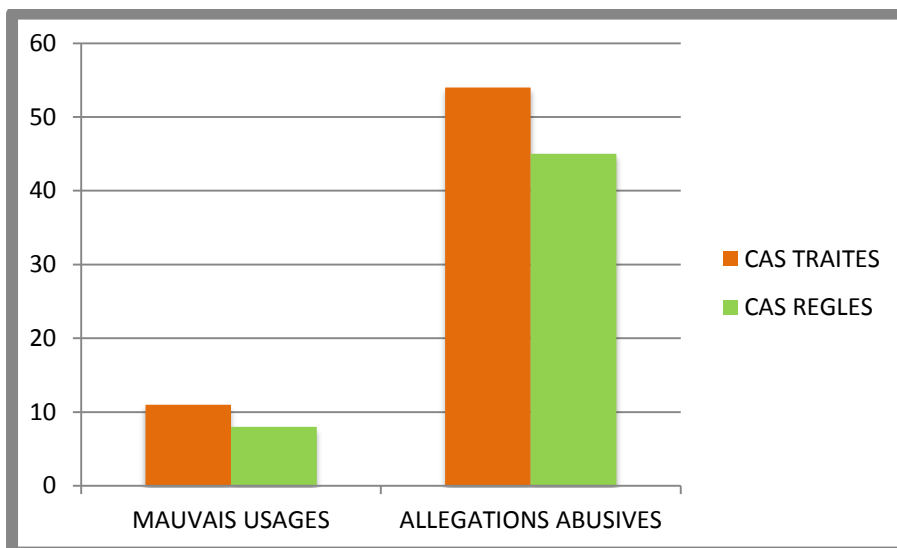
### *Mise en demeure pour les usages abusifs*

1. Une mise en demeure avec accusé de réception est systématiquement envoyée à l'entreprise fautive ainsi qu'un courrier informatif aux donneurs d'ordre.
2. Suivi téléphonique (argumentaire, présentation et explication du fonctionnement) et suivi des pages web pointées
3. Sans réponse ou action corrective, une deuxième mise en demeure peut être envoyée par notre cabinet d'avocat. Le cas échéant, une procédure juridique pourrait être menée en concertation avec le FSC International.

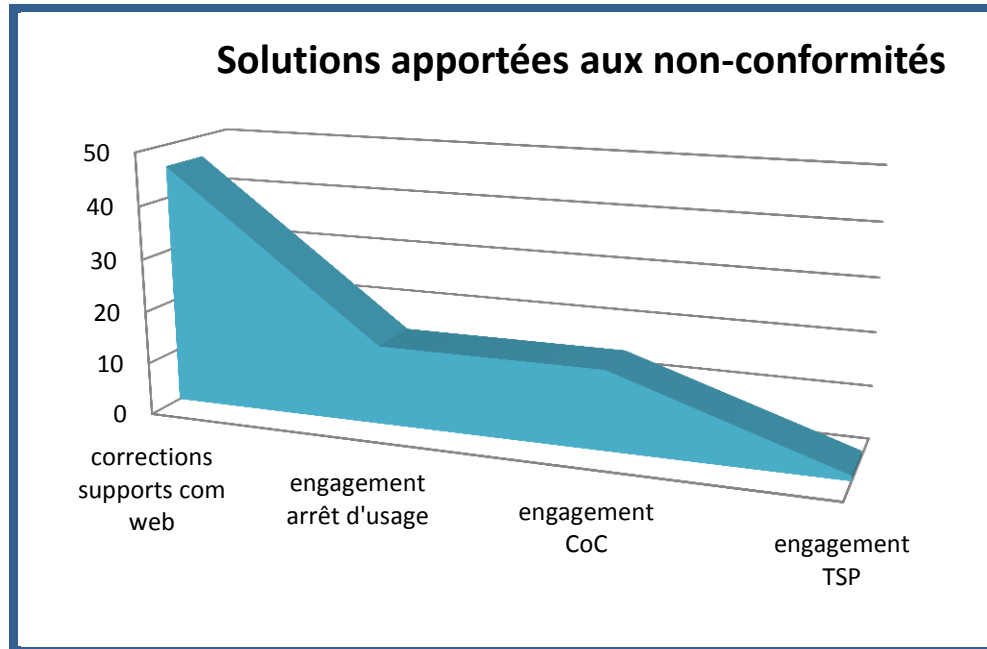
## BILAN 2014

---

Depuis Janvier 2014, FSC France a traité 66 dossiers.

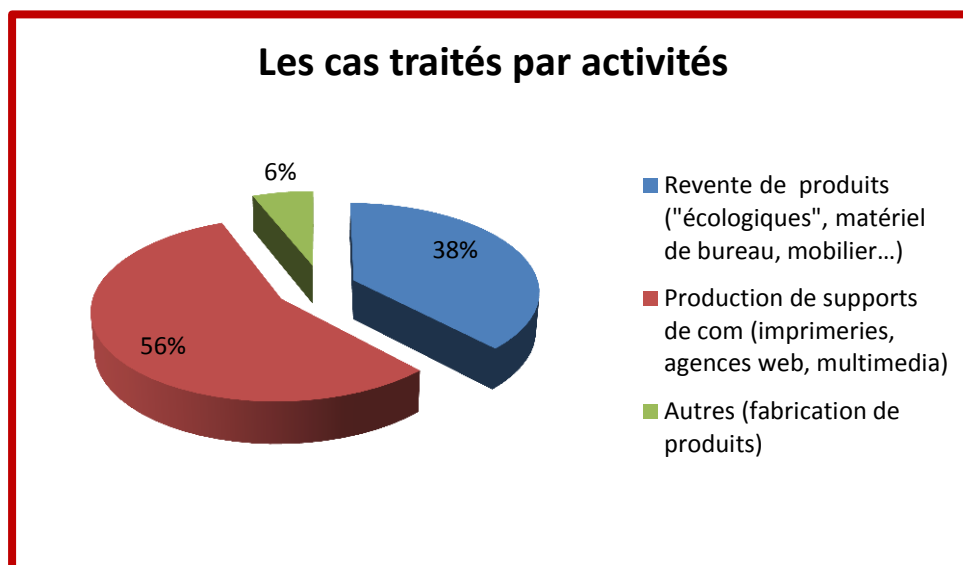


- **12** cas de mauvais usages traités : 8 ont été corrigés, 4 sont en attente.
- **54** cas d'usages abusifs traités : 46 ont été régularisés, 8 sont en attente.
  - 15 entreprises nous ont retourné un engagement écrit à cesser tout usage de la marque
  - 15 entreprises se sont engagées dans une certification :
    - 2 nouvelles certifications ont été récemment validées,
    - 5 intentions de certifications
    - 8 projets de renouvellement
  - 1 entreprise s'est engagée pour une licence TSP
  - 46 ont déjà apporté les corrections nécessaires à leurs pages web



Une répartition en 3 grandes catégories de métiers pour les 66 dossiers traités :

- Des imprimeurs
- Des revendeurs de produits
- Autres.





Forest Stewardship Council®  
FSC® France